Point au 15 août 2021

Digue rétrolittorale du bois de sapins : voici les photos aériennes et au sol, prises par P. CORNU, le 15 août

Les commentaires sont écrits au niveau de chaque vue



Digue rétro-littorale du bois de sapins























Rappel des statuts respectifs de la dune du bois de sapins et de la digue rétrolittorale (extrait du comité de suivi de 15 mai 2021)



Digue rétrolittorale du Bois de Sapins

Modification de quelques caractéristiques techniques, lors de la conception phase PRO, pour tenir compte notamment des remarques du SCOH (Niveau de la brèche dans le cordon dunaire actée à 5,50 m NGF, pas d'intégration des ondes infra gravitaires, réduction de la clé d'étanchéité au vu des expertises géotechniques)

Statut du cordon dunaire du Bois des Sapins

Le cordon dunaire du Bois des Sapins fait partie intégrante du système de protection Authie-Nord et il est inclus dans le système d'endiguement au sens règlementaire.

Ce cordon dunaire n'est donc plus considéré comme un simple cordon naturel mais est maintenant considéré pour les 10 ans à venir comme un cordon dunaire anthropique.

Objectif des travaux de rechargement de la dune du Bois des Sapins

La structure de la digue rétro-littorale est prévue pour lutter contre la submersion marine en cas d'évènement majeur provoquant un débordement mais elle ne saurait résister aux assauts permanents de la mer ni à l'érosion avec le recul moyen que nous connaissons aujourd'hui.

- C'est pour cette raison qu'il y a eu un rechargement sur le cordon dunaire du Bois des Sapins par la CA2BM et qu'il est prévu également un entretien de ce cordon dunaire par la CA2BM.
- Ces actions ont un objectif de lutte contre l'érosion et le recul du trait de côte à l'inverse de la digue rétro-littorale qui a une vocation de lutte contre la submersion marine.